

## PROGRAMME

**Lieu de la formation : Salle municipale, 23 route des Cascades 88460 TENDON**

**Horaires : 8h30 – 12h30**

**Date : 11 juin 2025**

### CONTEXTE

La région Grand Est fait partie des régions les plus forestières de France. Avec une mobilisation de plus de 7,1 millions de m<sup>3</sup> récoltés et commercialisés, soit 19 % de la production française. Disposer d'un réseau de routes, chemins et pistes en adéquation avec l'activité et le développement de la filière forêt-bois est primordial. C'est aux élus qu'incombent les décisions liées à la gestion de la voirie communale. Les décisions sont d'autant plus complexes qu'elles doivent concilier les aspects réglementaires et économiques de la filière forêt-bois, à ceux administratifs et financiers des communes, tout en veillant à la bonne cohabitation, articulation avec les autres utilisateurs de la forêt.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

#### ❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Informers les élus sur l'importance de la desserte forestière pour une exploitation des bois en adéquation avec une gestion durable des forêts, et les accompagner dans le processus de création d'une voirie en forêt communale.

#### ❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus participants seront capables de distinguer les différentes catégories de voirie forestière et d'identifier les étapes techniques nécessaires à la création d'une voirie.

### DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
8h – 8h30	Accueil des participants
8h30 – 8h45	Mots d'accueil et introduction
8h45 – 10h15	<b>Visite terrain – animée par l'ONF</b> Prévoir des vêtements adéquats pour la sortie (chaussures de marche, bottes, imperméable, etc.).
10h15 – 12h30	Connaissances de base autour de la voirie forestière
	La gestion de la voirie existante
	Les grandes étapes de la création d'une nouvelle voie
	Rôles et responsabilités des élus
12h30 – 14h	Restaurant : RESTAURANT DE LA POSTE 2 rue du Général Patch 88460 DOCELLES

**DURÉE : 4 heures**

## PROGRAMME

### INTERVENANTS EN SALLE

**Association des Communes forestières Vosgiennes** : M. Jérôme THOMAS, le Prédésint

**UR COFOR Grand Est** : Mme Amélia LÉONOFF NOËL, chargée de mission – Formatrice

**ONF** : M. Yves LESNIEWSKI, Responsable travaux ; M. Fabien LAVEZ, Chef de projet Infrastructures ; M. Jacques BERNHARD, RUT et M. Bruno MOUHAT, TFT

### CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Organigramme de l'Union Régionale
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info



### ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place.

### CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités.

### FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut être demandée pour le repas.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

### MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.